



Midi-Pyrénées



En Aubrac, un système herbager AOP mise sur le robot de traite et le pâturage

Chez Damien et Jean-Yves Belard

“ Nous produisons du lait et des bons fourrages tout en préservant notre qualité de vie. Le leitmotiv du GAEC des 3 B est simple : **améliorer les conditions de travail** tout en assurant une production de qualité. Située en **zone AOP Laguiole**, à 60 km au Nord de Rodez, l'exploitation s'est dotée d'un système de **séchage en grange**, de **2 robots de traite** tout en **valorisant le pâturage** et en respectant un cahier des charges bien défini ”



106 ha
de
prairie



2 robots
de traite

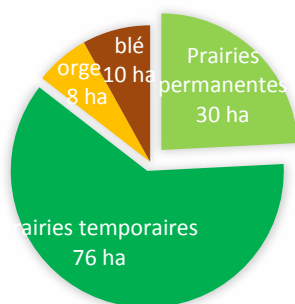


Séchage
en grange



ÉLÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION

Un assolement herbager à 85 %



Chargement apparent : 1,2 UGB/ha SFP

Rendement moyen en foin année 2014 :

- 1^{ère} coupe : 5,6 t MS/ha
- 2^{ème} coupe : 2,0 t MS/ha
- 3^{ème} coupe : 2,9 t MS/ha

Mélange suisse sur les prairies temporaires, composition variable selon la valorisation (fauche ou pâturage)

Semis sous couvert pour favoriser l'implantation

DONNEES REPERES 2014

Main-d'œuvre : 2 associés, 1 salarié (1j/sem), entraide familiale, service remplacement

SAU : 124 ha à 800 m d'altitude
dont 18 ha de céréales autoconsommées

Troupeau : 75 VL Simmental françaises
122 UGB au total

Production laitière : 434 000 litres/an
5 790 litres/VL/an
40,7 g/l de taux butyreux
34,5 g/l de taux protéique

Système fourrager : 100 % herbe

Autonomie fourragère : 100 %

Concentrés : 295 g/l de lait, 1 705 kg /VL

Particularités : AOP Laguiole
Séchage en grange
2 robots de traite
Bonne valorisation de l'herbe

COLLECTION THÉMA



TRAJECTOIRE D'ÉLEVAGE INNOVANT

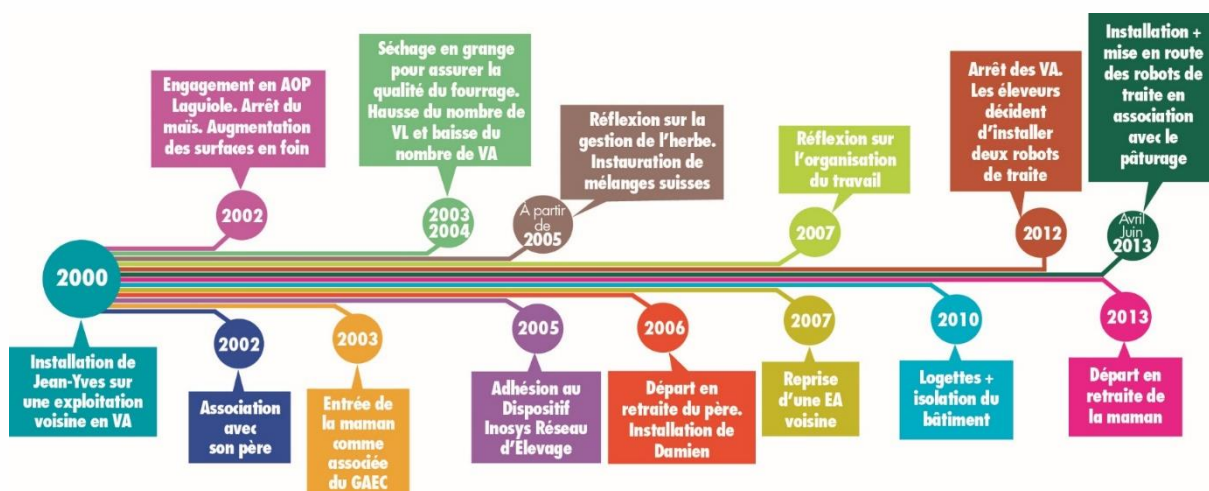
- Des innovations au profit d'une production et d'un train de vie de qualité

Jean-Yves, 42 ans, en couple, 3 enfants, est associé avec son frère Damien, 32 ans, marié, 1 enfant.

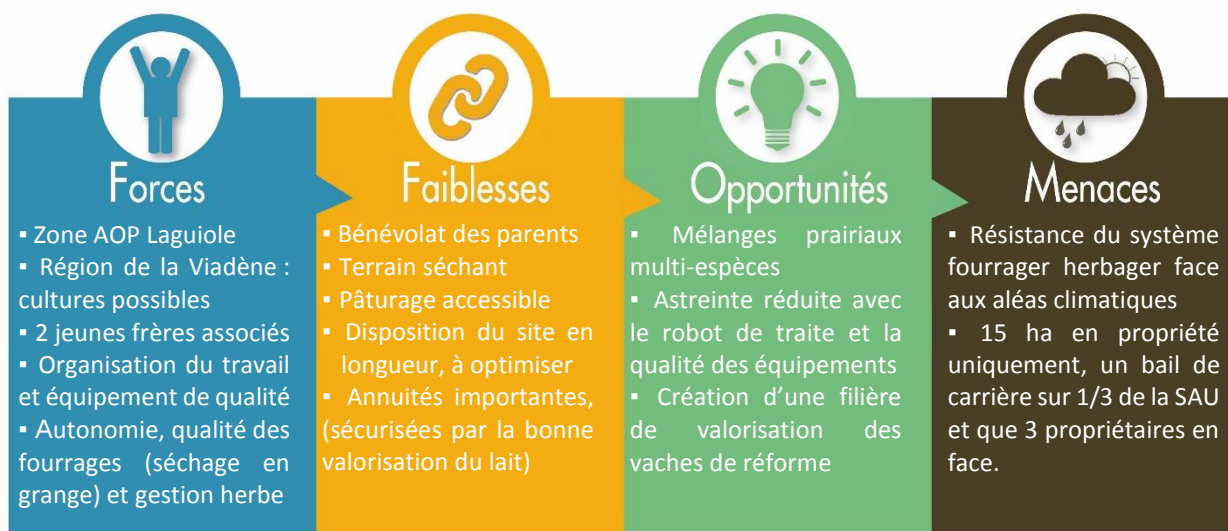
“ NOUS VOULONS OPTIMISER TOUS LES POSTES SANS NOUS TUER À LA TÂCHE ”

Nous voulons produire le maximum de lait avec nos fourrages tout en restant autonomes. Notre objectif est atteint. Nous optimisons l'atelier laitier en produisant du lait en volume mais également de qualité. Pour cela, il est impératif de faire du fourrage de bonne qualité. Nous ne pouvons pas augmenter la surface de pâturage, ce qui nous oblige à l'optimiser au maximum. Enfin, nous tenons à préserver notre qualité de vie. Nous avons une très grande flexibilité au niveau du travail, ce qui nous permet de prendre notre temps.

Les dates et innovations-clés



ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



LES INNOVATIONS ...POINT PAR POINT



• Le séchage en grange

En s'engageant dans l'AOP Laguiole, les éleveurs ont dû respecter un cahier des charges bien défini : troupeau laitier de race Simmental française et/ou Aubrac, minimum 120 jours de pâturage/an, maxi 1 800 kg de concentrés/VL/lactation, OGM interdits, production limitée à 6 000 litres de lait/VL/an, fourrages humides interdits, apport de fourrages secs limité à 3 kg MS/VL/j en période de pâture, fourrages distribués provenant de la zone géographique.

Trois contrôles internes à la coopérative sont effectués chaque mois pour vérifier la qualité du lait. Pour respecter cet engagement et assurer une production de lait de qualité, l'installation du système de séchage en grange dans un premier temps, s'avérait nécessaire afin d'assurer du fourrage de qualité face aux aléas climatiques.

Deux cellules équipées individuellement d'un ventilateur. Système de récupération de chaleur sur le toit. Malgré un investissement important ainsi qu'une hausse de consommation d'électricité, « le travail est plus souple et moins stressant, la distribution est plus rapide et la qualité est là ». De plus, « nous sommes plus autonomes et plus flexibles sur la gestion des parcelles ».

Investissement : 100 000 € en auto-construction



Griffe pour charger et décharger le fourrage

Conseils pour les éleveurs intéressés : « Il ne faut pas hésiter à aller voir ailleurs ! Plusieurs systèmes existent avec des différences significatives ». Les associés conseillent également, dans la mesure du possible, de mettre les cellules en contrebas afin de gagner du temps pour leur chargement au moment de rentrer les fourrages. Enfin, l'installation de deux ventilateurs permet une plus grande souplesse. Il ne faut pas oublier de regarder la rapidité de la griffe : « On n'y pense pas forcément mais c'est toujours un gain de temps ».



• La gestion de l'herbe

Afin de maximiser la production de lait, une réflexion a été menée autour de la valorisation des surfaces en herbe. Deux types de mélanges suisses sont semés selon la finalité de la parcelle :

- fléole, ray gras, trèfle, et dactyle pour les parcelles pâturées,
- idem avec ajout de légumineuses (luzerne) pour les parcelles fauchées.

Une partie des prairies est semée en semis sous couvert, au printemps, sur les parcelles de blé. Une autre partie est implantée au printemps, en même temps qu'une culture dérobée composée de vesce, avoine et pois. Cette culture dérobée est récoltée début juillet et laisse place ensuite à la prairie.

Les vèlages sont groupés à l'automne afin d'obtenir le maximum de taries en été, pour une meilleure organisation du travail et adaptation au climat : « Nous sommes dans le foin en mai, et il y a une période sèche en juin- juillet. La végétation reprend bien en arrière-saison. La pousse automnale est de nouveau valorisée par les fraîches vèlées ». La coopérative équilibre ses livraisons avec les systèmes calés sur des vèlages de printemps.



Une partie des parcelles « pâture de nuit »

La gestion du pâturage se fait au fil, avancé matin et soir, avec deux sites de pâturage. La nuit (16h00 - 9h15), les vaches ont accès aux parcelles attenantes au bâtiment, ce qui leur permet de fréquenter à souhait le robot de traite. Les seuls points d'eau se situent dans le bâtiment. Le lendemain matin, une fois que les dernières vaches sont passées au robot, les éleveurs les conduisent dans la parcelle de jour, de l'autre côté de la route, de 9h15 à 16h00. Malgré la route qui sépare les deux sites et réduit le temps d'accès au robot en journée, cette organisation permet de valoriser plus de surfaces au pâturage.



LES INNOVATIONS ...POINT PAR POINT

• Les robots de traite

Une réflexion est également menée sur l'organisation du travail. « Avec le départ de nos parents qui nous aidaient mais de moins en moins, il fallait trouver des solutions ». Après avoir arrêté l'atelier bovin viande, les frères décident d'installer deux robots de traite.

Pourquoi deux stalles en libre circulation ?

- Éviter la surcharge en période de pâture lors des rentrées des vaches à 16h00. « Il n'y a presque pas d'attente », « nous partions du principe que pour éviter les ennuis, un robot a une capacité de 65 VL ».
- Plus de souplesse ; « En hiver, nous ne poussons aucune vache et en été, nous poussons uniquement une vache qui boîte et ce n'est pas tous les jours ».
- Éviter le stress lors d'une panne d'un des deux robots « Nous savons qu'il y a toujours le deuxième pour prendre la relève, c'est avantageux lorsque le robot sonne la nuit ou pendant un repas... ».
- « Nous avons souhaité travailler avec Lely car un adhérent de la coopérative travaille déjà avec lui, ce qui nous a rassurés. Le tri individuel du lait dans des seaux permet la distribution du colostrum aux veaux et il y a un service après-vente sérieux et rapide ».



Nombre de traites par jour : 2 en période de pâture et 3 en période hivernale.

Investissement : 300 000 € pour les 2 robots (installation, maçonnerie, isolation, électricité).

Difficultés rencontrées : « Nous constatons une hausse des cellules en fin de printemps mais est-ce dû au robot ou à une mauvaise gestion de la ration lié à un manque de surveillance car nous sommes dans le foin ? Il faut que l'on soit plus vigilant mais ce n'est pas forcément la faute du robot. Nous rencontrons des problèmes de baisses ou de hausses de tension lors des orages ou par temps de grand vent. Ceci met les robots en alerte mais n'affecte pas vraiment le troupeau » (en particulier la journée étant donné que les vaches n'ont pas accès aux robots).

Amélioration à apporter : les éleveurs regrettent de ne pas avoir installé immédiatement une « porte pâture », ce qui les oblige à faire passer au robot toutes les vaches avant de les lâcher dans la « parcelle jour ». Ce système va être installé dans les prochains mois afin de faciliter le travail. « Pour un éleveur qui veut allier robot et pâture, cette porte est recommandée ».



Conseils pour les éleveurs intéressés : « Aller voir ailleurs, faire attention à la distance entre les robots et le tank afin de limiter les impuretés et ne pas oublier la porte pâture ». Un parc de tri est également important. Impossible de le faire sur cette exploitation par rapport au bâtiment déjà existant.



ZOOM SUR...L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Une organisation du travail basée sur une répartition claire des tâches et des horaires entre associé.

Exemple : travail d'astreinte sur l'élevage décrit pour une journée type en hiver

	6h30-8h00	8h00-12h30	12h30-13h30	13h30-18h30	18h30-19h30
Éleveur 1	Surveillance et nettoyage du robot, logettes, racleur, soins aux veaux, autres activités sur l'exploitation			Autres activités sur l'exploitation	
Éleveur 2		Alimentation, paillage, surveillance des génisses, autres activités sur l'expl.		Autres activités sur l'exploitation, surveillance et nettoyage du robot, veaux, racleur	

Chaque semaine, alternativement, un éleveur est du matin et du week-end et le second, du soir. « Nous avons une très grande flexibilité, ce qui nous permet de prendre notre temps surtout avec les veaux ». Chaque associé prend 2 semaines de congés par an, hors périodes de semis et fenaïson. « Nous pourrions en prendre 3 ! Ça ne me gêne pas que Damien parte 1 semaine en vacances en pleine moisson » précise Jean-Yves. Un salarié du groupement d'employeurs vient 1 jour par semaine et ils font également appel au service de remplacement de la coopérative, subventionné par celle-ci (20 jours par associé à tarif réduit), ce qui leur permet de se dégager plus de temps libre. Damien peut ainsi exercer sa passion pour la chasse et Jean-Yves rénover sa maison.

LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

1 Résultats économiques

Indicateurs	2014 / 2015
Produit Brut total	367 700 €
Charges Opérationnelles	117 250 € (32 % PB)
Charges de structure (<i>hors amort et frais fin</i>)	90 400 € (25 % PB)
Excédent Brut d'Exploitation	160 000 € (44 % PB)
EBE hors MO et foncier	191 200 € (52 % PB)
Annuités	57 % EBE (25 % PB)
Revenu disponible /UMO	32 430 €
Endettement (hors foncier)	54 % PB

La **bonne santé économique** de l'exploitation s'appuie sur une conduite animale maîtrisée et sur une très bonne valorisation des produits à l'échelle de la coopérative Jeune Montagne. Ce niveau de performance observé depuis plusieurs années assure aux associés une **certaine sérénité et confiance en l'avenir**.

Ce qui leur a permis d'investir de façon conséquente sur une courte période pour satisfaire leurs attentes en termes de conditions de travail et favoriser une production de qualité.

Les 3 axes de la durabilité du système

Impact environnemental

2

Dans une **démarche AOP**, le lien au territoire est essentiel et le respect du cahier des charges impose des pratiques vertueuses en termes de préservation de l'environnement (120 jours de pâturage/an mini, maxi 1800 kg de concentrés/VL/lactation, achat de fourrages produit sur la zone AOP). Sur ce point, le Gaec est autonome. D'autres pratiques liées aux choix des éleveurs sont à souligner. Une partie des prairies temporaires est semée **sous couvert** au printemps sur les parcelles de blé, ce qui limite le nombre de passages. La mise en place de mélanges suisses a permis de **baissier les apports azotés sur prairies**.

28 % de la surface en herbe en prairie permanente	
Sols nus en hiver	0 %
Conso. d'énergie exploit.	18 130 MJ / Ha SAU
Conso. d'énergie atelier lait	5 350 MJ / 1000 l
Bilan minéraux (kg /ha SAU)	64 N ; 10 P ; 5 K

Aspects travail

3

La bonne entente entre les deux frères permet une répartition claire des tâches entre eux. Ils **alternent** régulièrement leurs horaires de travail et les tâches à réaliser et prennent **un week-end sur deux**. Le recours à un salarié du groupement d'employeurs 1 jour par semaine renforce leur **flexibilité** pour organiser l'astreinte et les chantiers saisonniers. Le service de remplacement propre à la coopérative Jeune Montagne leur facilite également la prise de **conges : 2 semaines/associé/an**.

ZOOM SUR...LES COÛTS DE PRODUCTION

Résultats d'avril 2014 à mars 2015

Coûts de production atelier lait	766 € / 1000 l
Dont alimentation (concentré et surface)	128 € / 1000 l
Dont mécanisation	111 € / 1000 l
Dont bâtiment et installation	155 € / 1000 l
Produit total de l'atelier laitier	782 € / 1000 l
Prix de revient du lait pour 1,5 SMIC /UMO ex	547 € / 1000 l
Rémunération permise / UMO exploitant	1,7 SMIC



Auto-chargeuse

Les coûts de production ont augmenté depuis 2 ans. La mécanisation reste maîtrisée (80 % du matériel est en Cuma ou copropriété). Les postes en hausse, à savoir « frais financiers » et « bâtiments et installations » sont surtout liés aux nouveaux investissements : robot de traite et ses frais de maintenance, logettes, réaménagement du bâtiment. La très bonne valorisation du lait a permis ces investissements. Le très bon niveau des produits de l'atelier laitier contrebalance ces fortes augmentations et maintient une rémunération correcte.

REGARDS CROISÉS

Regard d'éleveurs

« Nous ne regrettons rien et nous ne voulons rien changer sur la partie laitière. Il a fallu 6 à 7 ans pour trouver notre rythme de croisière, caler notre système fourrager. Nous devons encore nous améliorer sur l'organisation du travail. Nous sommes conscients que le prix du lait ainsi que sa stabilité est un réel atout. Nous voulons valoriser ce que nous avons et bien vivre ! La production est bloquée par les bâtiments et les pâturages donc maintenant nous devons nous améliorer sur la qualité du travail (déléguer plus pour les semis et labours mais, pour le moment, personne ne le fait). Nous ne sommes jamais au top ».



Damien et Jean-Yves BELARD, associés

Regard d'expert

« Ce témoignage démontre que pâturer avec un robot est possible dans de nombreux systèmes. Outre le climat, le type de pâturage et la circulation, c'est avant tout l'accessibilité aux pâtures qui est déterminante. Ici, les éleveurs ont contourné l'accessibilité limitée du fait d'une route transversale, en dédiant une parcelle de nuit, attenante au bâtiment et une de jour, de l'autre côté de la route. Ceci induit un peu de travail supplémentaire mais permet de réduire le coût alimentaire en période de pâturage. À partir du moment où l'on dispose de surfaces accessibles, la réussite repose avant tout sur la motivation de l'éleveur ! La porte de tri « de pâturage » facilite l'orientation des animaux entre le bâtiment et les pâtures surtout si deux parcelles sont offertes sur 24 h. Elle permet un gain de temps intéressant mais représente un investissement de 5 à 8 000 € selon les élevages. Elle n'est pas indispensable si la stalle est peu saturée (30 à 45 vaches) ou si le robot a été installé près de la sortie du bâtiment ».

Valérie BROCARD,
experte en conduite
économique, alimentation
et pâturage à l'Institut
de l'Élevage

Regard de technicien

« Les résultats économiques sont très satisfaisants. Il y a une cohérence entre le discours des deux frères dont l'entente est très bonne. Ils sont tous les deux préoccupés par l'aspect travail et cherchent continuellement à le simplifier et l'alléger. Ils privilégient un travail d'observation, moins pénible physiquement. Cette réflexion est menée depuis plusieurs années et continue avec leur idée de déléguer certains travaux des champs. Le prix du lait est une sécurité mais malgré cela, les éleveurs ont bien pris en compte la gestion de l'herbe avec la sélection variétale en fonction de l'utilisation de la parcelle ainsi que l'optimisation du pâturage (sortie des vaches début avril, débrayage d'une parcelle si nécessaire), ce qui leur permet d'obtenir de bons résultats qualitatifs et quantitatifs. Quelques points restent à améliorer notamment les postes santé animale et concentrés. Avec la qualité de leur fourrage, ils pourraient baisser la quantité de concentrés distribuée par vache. Mais l'usage des concentrés les rassure pour jouer sur les taux et donc sur le prix du lait. 80 % de leur SAU est labourable et ils en tirent bien profit. Les rotations en place leur laissent la possibilité de baisser, si nécessaire, la surface en céréales pour augmenter la SFP ».

Michel WEBER,
Conseiller du
dispositif Inosys -
Réseaux d'élevage -
Aveyron

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.ide.fr

Achévé d'imprimer en Septembre 2016 - ISBN : 978-2-36343-759-4 - ISSN : 2416-9617

Réf. Idele : 00 16 302 050 – Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Jocelyn Fagon (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à la rédaction de ce dossier :

Michel WEBER - Chambre d'agriculture de l'Aveyron - Tél : 05 65 67 88 75, Aurélie RISSE – Institut de l'Élevage

Jocelyn FAGON - Institut de l'Élevage - Tél : 05 61 75 44 33

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR)

